

LE MONITEUR RÉPUBLICAIN

VILLE DE LA GUILLOTIÈRE

et des départements du Rhône et de l'Isère.

paraissant le **Lundi**, le **Mercredi** et le **Samedi**.



BUREAUX : PLACE DES REPENTIRS, 3, A LA GUILLOTIÈRE.

La Guillotière et le département du Rhône. 15 fr. pour un an
Hors du département. 18 id.
Les abonnements se paient d'avance et par trimestre.

Annonces : 15 cent. la ligne.

Les lettres relatives à la rédaction et à l'administration du Journal, doivent être adressées à M. DUBOIS, Rédacteur et Directeur du *Moniteur Républicain*, PLACE DES REPENTIRS, 3. (Affranchir).

A NOS LECTEURS.

Les élections qui se préparent étant d'une trop grande importance pour qu'on n'éprouve pas le besoin de se tenir au courant de tous les faits qui s'y rattachent, nous n'hésitons pas à publier un nouveau Journal, afin que nos concitoyens puissent trouver ces divers documents réunis sous leurs mains. — Nous n'avons point tardé, comme on le voit, à réaliser notre promesse de ne profiter des libertés que la révolution nous a acquises que pour les faire tourner au profit de nos concitoyens.

Guillotière, 4 Avril 1848.

Les citoyens du canton de la Guillotière, convoqués avec ceux du reste de la France à l'élection de leurs représentants à l'Assemblée nationale, vont en outre être appelés à choisir leurs chefs définitifs comme gardes civiques.

C'est aux élections de la garde nationale qu'il sera d'abord procédé. Les citoyens doivent apporter le même esprit, la même sollicitude dans le choix de leurs officiers, dans celui des officiers supérieurs notamment, que dans le choix des hommes auxquels ils vont confier la mission de régler l'avenir politique et social du pays. En élargissant ses cadres, la garde nationale voit sa mission grandir. Il faut que désormais elle soit toujours à la hauteur de sa position dans l'Etat, et qu'on ne puisse plus méconnaître ses droits en ne tenant aucun compte de son opinion. — Aujourd'hui plus que jamais, la garde nationale est la représentation la plus exacte de la nation. — Les vœux qu'elle exprime sont donc la plus sincère expression de la volonté du peuple souverain; et, à ce titre, ils doivent être écoutés. Nous le savons, constitutionnellement, la garde nationale n'est pas un pouvoir législatif, elle n'est pas un corps délibérant; mais composée comme elle l'est à présent, elle est plus que cela, elle est la nation même; et si les citoyens qui en font partie ont remis à d'autres le soin de discuter, de voter les lois et de les faire exécuter, ils ne sont pas pour cela dépouillés du droit de surveiller l'emploi qu'on fait de leur mandat; et nous ne voyons pas pourquoi, lorsqu'il s'agit d'actes et de mesures qui peuvent avoir une influence sur les intérêts de la nation et les destinées du pays, on refuserait de reconnaître une majorité aussi imposante de citoyens, sous le prétexte qu'ils sont organisés et armés pour la défense des institutions et du territoire, le droit d'exprimer pacifiquement leurs vœux, de donner publiquement leur avis. Le système que le gouvernement déchu suivait à cet égard, et qui lui a si mal réussi, ne saurait être adopté par le Gouvernement républicain; et l'on voit dès-lors, par l'influence que peut avoir, en des circonstances données, la conduite des chefs de la garde nationale, l'importance que l'on doit attacher à leurs élections. Nous l'avons déjà dit, elle est, dans un autre ordre d'idées toute aussi grande que celle que l'on doit mettre au choix des représentants.

Ainsi, dans les élections de la garde nationale, comme dans celles de l'Assemblée constituante, les conditions principales à exiger des candidats qui se présentent sont les mêmes.

Nous avons la conviction que le Gouvernement provisoire, en proclamant la République, en déclarant la royauté abolie à jamais, a parfaitement compris les diffi-

cultés de la situation et les vrais intérêts du peuple. — Nous sommes donc persuadés que remettre en question le point irrévocablement tranché par la révolution, ce serait nous exposer à des périls certains. Il est, en conséquence, de toute nécessité que les hommes sur lesquels se porteront nos votes soient avant tout de vrais, de francs et bons républicains. Il faut que non-seulement ils aient accepté la République, franchement et sans arrière-pensée, mais encore que leurs antécédents nous soient garants qu'ils sauront partout et toujours pratiquer avec honneur et fermeté les vertus républicaines.

Il ne suffit pas, en effet, de crier vive la République, ni même d'avoir fait preuve d'opposition au gouvernement monarchique, pour être considéré comme un vrai républicain, et surtout comme digne de commander à des citoyens libres ou de régler leur avenir. Ce qu'il importe encore, c'est que, par ses mœurs aussi bien que par son caractère, on se soit montré incapable de jamais sacrifier à ses passions ses devoirs de citoyen, et de subordonner à son intérêt personnel l'intérêt du pays. — S'il ne s'agissait que de faire parade du titre de républicain pour obtenir nos suffrages, les ambitieux, les égoïstes, les intrigants auraient par trop beau jeu. La situation est assez grave pour qu'on ne s'arrête pas aux masques; c'est jusqu'au cœur qu'il nous faut pénétrer. — Si nous ne voulons pas voir recommencer sous un autre nom le règne de la vénalité et de la corruption, ne craignons pas de sonder les antécédents des hommes que nous appelons à notre tête ou que nous envoyons sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Assurons-nous de ce qu'ils ont été, de ce qu'ils sont; car ce qu'il nous faut aujourd'hui pour nous représenter, ce sont des hommes purs, des hommes vraiment probes et libres; les intérêts de la patrie l'exigent, le salut de la République est à ce prix.

Si l'indépendance et la probité sont les deux qualités principales que nous voulons trouver aussi bien dans nos représentants que dans nos chefs, il est d'autres qualités non moins indispensables qu'on doit exiger d'eux, selon le poste qu'ils devront occuper.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'à l'Assemblée nationale tous les intérêts doivent être représentés par leurs représentants les plus naturels, c'est-à-dire que nous voudrions que toutes les diverses nuances qui se remarquent dans la nation fussent reproduites dans l'Assemblée; qu'à côté du grand manufacturier on vit le plus modeste artisan, et que le métayer besogneux y coudoyât le riche propriétaire. Mais nous demandons en même temps que dans chacun de ces hommes, on trouve une égale fermeté d'âme, une égale intelligence, un égal bon sens, ce qui n'est pas impossible si l'on s'applique à choisir dans chacune des nuances les hommes supérieurs. Tout ce que la France renferme de forces, d'intelligences et de capacités n'est pas de trop, assurément pour l'œuvre capitale que l'Assemblée nationale est appelée à fonder.

Quant à ceux qui doivent diriger la garde nationale dans ses travaux de chaque jour, nous croyons qu'il est à désirer qu'ils aient l'habitude du commandement militaire, mais en sachant toutefois concilier ce que ce commandement a de sévère avec les exigences de vie auxquelles sont soumis les citoyens qui composent la garde civique; et nous regardons comme de toute nécessité qu'ils montrent à la fois de la prudence dans les conseils et de l'énergie dans l'action, c'est-à-dire qu'ils allient en eux le courage civil au courage militaire, la vaillance au sang-froid.

Nos électeurs comprendront qu'en indiquant ici les diverses qualités que doivent, selon nous, réunir les hommes qui sollicitent nos suffrages, nous ne parlons point d'une manière absolue. Nous n'ignorons pas que le régime qui, pendant 17 ans, a pesé sur nous, n'était guère de nature à produire les vertus qu'exige le gouvernement républicain. Il faut bien espérer que la génération qui nous suit recevra une éducation politique meilleure que la nôtre, et que dans quelques années le courage civique et le dévouement à la chose publique ne resteront plus l'apanage de quelques caractères exceptionnels. — Nous avons donc dit les garanties qu'il serait utile de trouver dans chaque candidat. Tâchons, si nous ne pouvons les rencontrer toutes dans le même individu, de choisir tout au moins ceux qui nous en offrent la réunion du plus grand nombre. — Pour cela, ne circonscrivons pas notre choix dans le cercle de ceux qui se présentent; cherchons autour de nous; n'hésitons pas à signaler à nos amis l'homme modeste qui se tient à l'écart, si nous sommes sûrs de son mérite et de ses vertus, car, véritablement, nous ne pouvons avoir été mis tout à mal par le système de 1830, que nous ne trouvions parmi dix millions d'hommes les mille citoyens d'élite dont la France a besoin.

Intérêts locaux.

Depuis quelques jours, la majorité des ouvriers est rentrée dans l'atelier, mais il reste encore un trop grand nombre d'individus qui érige maintenant la paresse en règle de conduite. Ceux-là imaginent sans cesse de nouveaux prétextes à des promenades et à des démarches aussi sottes que monotones, dont nous sommes les spectateurs impassibles depuis près d'un mois. Ceux-là répugnent à toute idée de discipline; ceux-là perdront la République, si le pouvoir nouveau a la faiblesse de les laisser faire.

Ces nouveaux gentilshommes en blouse pensent qu'il suffit de porter un drapeau tricolore dans nos rues, pour avoir droit de manger au budget. Ils constituent déjà sommairement une aristocratie, une catégorie d'oisifs, faisant contribuer la masse à leur profit; ils formeront bientôt, si l'on ne met le hola, une classe d'opresseurs n'ayant d'autre loi que le caprice.

Très certainement nous sommes loin de rendre la révolution solidaire de ces excès. Nous pouvons dire sans emphase que nous aimons la liberté, le peuple et la République, plus que nous-même. Aussi est-ce pour cela que nous désirerions voir la République, le peuple et la liberté se détacher de ces auxiliaires dangereux qui troublent aujourd'hui l'Etat jusque dans la conscience, dans la fortune et dans la paix des citoyens.

Jamais roi n'aurait osé faire deux jours de suite ce que les paresseux font depuis un mois, sans opposition.

Nous le demandons sérieusement : « N'est-il pas temps que le Gouvernement provisoire réorganise l'arche ? »

— Nous rencontrons journellement dans toutes nos rues, sur toutes nos places, des bandes assez nombreuses d'ouvriers demandant, au milieu de chants patriotiques, l'organisation du travail et des ateliers nationaux. Nous voudrions savoir, car nous ne sommes pas encore bien fixés sur ce point, ce que peut avoir de commun l'organisation du travail avec ces promenades en plein jour et à une heure où tous les ateliers devraient être en activité. Rappelons à nos concitoyens que la place

publique est le champ de l'oisiveté, et que le peuple n'y récolte que la misère.

— Il serait à désirer que le Gouvernement provisoire prit des mesures pour rendre moins difficile le remboursement des sommes versées aux caisses d'épargne, aux personnes qui justifient d'une nécessité absolue.

— Nos murs sont incessamment couverts de proclamations, d'appels de toute nature. Les rues sont remplies de mendiants dont l'impunité ne connaît plus de bornes. Tous les carrefours sont encombrés de marchands de complaintes; on est assourdi jour et nuit de chants politiques, de crieurs de canards et de brochures. Des rassemblements se forment pour rien sur toutes les places. Enfin, c'est un mouvement, un tohu-bohu perpétuel, qui tient tout le monde en crainte et arrête le mouvement du commerce. On se demande s'il n'est pas temps de rendre un peu de calme à la cité et de rétablir l'ordre, sans lequel toute confiance, toute sécurité sont impossibles.

— Le Conseil général des ponts et chaussées a approuvé le projet d'exécution des travaux dans la traversée de la ville de Lyon, relatif au chemin de fer de Paris à Lyon, et concernant les diverses gares dont cette ligne, ainsi que la ligne de Lyon à Avignon, seront pourvues. Ces opérations seront considérables et exigeront des masses de travailleurs. La seconde ville de la République avait droit aux largesses du Gouvernement provisoire, qui n'a pas perdu de vue les intérêts de la classe ouvrière de cette grande et importante cité.

Le Conseil a approuvé également l'exécution des ponts suspendus sur le Rhône et la Saône.

— La ville de Lyon est autorisée à emprunter une somme de 600,000 fr., destinée à pourvoir aux frais de constructions à Perrache et près de l'Abattoir, de bâtiments à usage d'échaudoirs et de séchoirs, ainsi que d'un marché aux bestiaux.

— Les charlatans, qu'un règlement de police avait relégués hors barrières, profitent de notre ère de liberté pour ressaisir leurs droits de cité.

Depuis trois dimanches ils ont affecté leur rentrée dans nos rues et agacent les nerfs publics par les raucous fragments de leur mélodie cuivrée.

Si les délégués de la police ont l'oreille délicate, nous espérons qu'ils renverront *extra muros* tous les guérisseurs en plein vent.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Seriez-vous assez aimable pour faire une bonne petite pétition, bien pathétique, en faveur d'une classe de citoyens et de citoyennes, pas turbulents du tout, et qui par là même méritent bien quelque intérêt? C'est tout bonnement la classe des gens pour qui un peu de repos la nuit est une nécessité. Oui, Monsieur le Rédacteur, puisque le premier venu expose ses besoins au commissaire du Gouvernement provisoire, qui lui répond très gentiment, je vous dirai que tous les moribonds, les femmes en couches, les nourrices et nous autres gardes malades, nous éprouvons le besoin le plus impérieux de tous... celui de dormir. Mais pas possible! chaque nuit: — *Pan, pan, rataplan. Aux armes citoyens! — Hu, hu! — Mourir pour la Patrie!* etc., enfin un tapage d'enfer.

Les moutards, réveillés en sursaut, deviennent toute la nuit d'une inconséquence vraiment révoltante. Quant à nos malades, il n'y comprennent rien; ils font des soubresauts d'enragés, et nous passent souvent dans les mains, pendant qu'une heure de sommeil les souverain peut-être. Je vous en prie, Monsieur, obtenez-nous ce moment de repos, et comptez sur la reconnaissance, en cas de nécessité, sur les services gratuits de votre bien dévouée,

MARIE-FRANÇOISE,
garde malade.

CLUB DU PRADO.

Présidence du Citoyen J.-J. BROUHOUD.

Discours prononcé par le Citoyen FOLLEVILLE, caporal du 13^e Lèger.

Depuis assez long-temps l'armée n'était rien; aujourd'hui la Patrie a reconnu ses enfants. Elle a senti que ceux qui donnaient leur vie pour elle avaient droit à sa reconnaissance, et que cette armée, dont elle s'honore, était une partie essentielle d'elle-même. Aussi, un des premiers actes du Gouvernement provisoire a-t-il été de nous accorder les pleins pouvoirs d'un citoyen français.

En effet, quelle différence existe-t-il entre nous et ce Peuple qui a si glorieusement conquis nos libertés. Ne sommes-nous pas ses enfants, et quand chacun de nous aura payé sa dette au pays, ne nous mèlerons-nous pas une seconde fois à ce Peuple dont nous sommes sortis et au milieu duquel nous retrouverons nos frères, nos pères et nos amis, si!... Eh bien!... prenons aujourd'hui et pour toujours cette devise, qui en tout temps aurait dû être la nôtre: Liberté! Egalité! Fraternité!... Oui, mes

frères, ces trois mots seront désormais une vérité!... Oni, nous serons libres, car les enfants de Paris, la sainte cité, n'ont pas donné leur vie pour rien. Autant ils ont été grands et calmes dans la victoire, autant ils seront fermes dans le sentiment de leurs droits et de leur indépendance. Ils ont renversé un pouvoir qui marchait à l'absolutisme, et sur les ruines de la dernière monarchie ils ont élevé et scellé de leur sang cette République que tant d'entre nous désiraient depuis long-temps et qui déjà est saluée avec enthousiasme par ceux qui la redoutaient.

Où, nous serons égaux, car maintenant les lois nous protégeront tous, riches et pauvres, chacun de nous pourra prétendre à sa part de gloire et d'avenir. Oui, la fraternité règnera désormais parmi nous, car animés par les divins exemples du Christ, le premier républicain du monde, dans chaque homme, l'homme verra un frère, et ce lien qui unira l'armée à la nation sera indestructible. — Nous ne serons plus les soutiens d'un tyran, quel qu'il soit. Nous ne tacherons plus nos armes de sang français! Car comptés désormais pour autre chose qu'un instrument, nous comprendrons les devoirs que nous impose le titre de soldats-citoyens!

Voyez! déjà le pays nous réclame pour porter notre part du fardeau; peut-être parmi nous en est-il quelques-uns qui ne sont pas encore préparés pour la grande mission que nous allons accomplir?.. Que ceux-là s'éclaircissent près de leurs frères d'armes. Qu'ils agissent avec prudence, et surtout avec fermeté; qu'ils ne se laissent pas influencer par quelques individus mal pensant. Songeons que la France a les yeux sur nous!! Montrons-nous dignes de participer à la grande et sublime tâche de l'émancipation universelle!... Que notre conscience parle seule et nous ne nous égarerons pas!... Tout bon Français doit vouloir le bonheur de la France! nous avons toujours su la défendre, sachons aussi comprendre ses besoins!... Ce ne sont pas des hommes du lendemain qu'il lui faut, ni même des hommes du jour, car ceux du lendemain pourraient vendre et ceux du jour se laisse acheter!... Ce qu'il lui faut, amis!... vous le savez comme moi! Il lui faut des hommes qui aient été éprouvés par les revers, des hommes qui aient sacrifié et qui sacrifiaient encore pour elle, fortune, avenir et liberté!... En ceux-là nous pourrions avoir confiance, car dix-sept années d'épreuves seront leur profession de foi; nous pourrions remettre entre leurs mains les destinées de la France, et calmes dans notre force, nous nous reposerons sur nos armes, en attendant que la patrie nous appelle pour la défendre!... Alors, comme toujours, nous répondrons à son premier appel, et de même que nos voix se seront unies pour assurer la liberté au dedans, nous ne formerions plus qu'un seul corps, immense corps indissoluble, dont l'union fera la force et qui ne sera pourtant que l'avant-garde de la nation!... Alors, comme toujours, nos poitrines feront face à l'ennemi, et chacun de nous en tombant pour l'indépendance de notre territoire, jettera comme un dernier défi aux despotes effrayés, ce cri glorieux qui a fait le tour du monde avec notre vieille armée qui a ébranlé toute l'Europe: *Vive la France!... vive la République!*...

Eventualité de guerre entre la Prusse et la Russie.

Le roi de Prusse marche résolument à la réalisation de l'unité allemande; qu'importe son ambition personnelle si elle doit servir la cause des peuples? Une transformation complète s'opère en lui, et cet homme, qui avait pris sa part des dépouilles de la Pologne, qui naguère encore, faisait emprisonner des Polonais, favorise maintenant la résurrection de cette nation si grande et si noble.

Non seulement il permet au grand-duché de Posen d'organiser une armée, mais encore il dirige les troupes prussiennes vers la frontière russe; il a senti la nécessité de se faire pardonner ses projets sur l'Allemagne en l'entraînant avec lui dans une guerre sainte si jamais il en fut. La France ne peut assister impassible à ces événements, ses destinées la poussent à la guerre, et sans doute que les prévisions déjà plusieurs fois exprimées dans ce journal sont à la veille de s'accomplir.

NOUVELLES D'ITALIE.

La nouvelle de la révolution complète du Tyrol italien s'est pleinement confirmée. Les forteresses de Mantoue sont au pouvoir du peuple.

A Come, on a fait 1500 prisonniers. La retraite de Radetski s'opère avec de grandes difficultés dans les plaines arrosées par l'Aglio. Les paysans rompent les écluses et inondent le pays. Dans peu, les troupes piémontaises qui se trouvent à Brescia, couperont la retraite aux fuyards. Elles sont parties de Milan le 27 mars.

En passant par Lodi, Radetski a levé une imposition de 30,000 livres. Cette soldatesque effrénée commet des cruautés inouïes.

De tous les points de la Lombardie parviennent des nouvelles d'insurrection; ce sont des vèpres lombardes. Les volontaires génois continuent à être traités en frères et s'exposent de gaieté de cœur, aux plus grands dangers. Impossible de décrire avec quel enthousiasme les troupes sardes ont été accueillies. Les officiers sont devenus les hôtes des citoyens.

Le Gouvernement provisoire a reçu aujourd'hui la lettre suivante, qu'il s'empresse de publier:

Paris, le 31 mars 1848.

« Messieurs

« Voici ma faible offrande; ce sont quelques couverts d'argent, les seuls qui m'appartiennent.

« Je me serais empressé beaucoup plus tôt de les apporter au trésor de la République, si je n'avais dû m'occuper avant tout de satisfaire aux obligations de justice et de charité qui, cette année, sont plus étendues que toutes les ressources dont je puis disposer.

« Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération

« DENIS,
« Archevêque de Paris. »

M. Piobert, colonel d'artillerie, membre de l'Institut, directeur des fortifications à Bastia, officier de la Légion d'Honneur, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur l'artillerie et les poudres, se présente comme candidat à l'Assemblée nationale.

Le colonel Piobert a adopté franchement avec un dévouement sincère la nouvelle république dans l'espoir qu'elle aura la vertu pour essor. Tous ses efforts seront employés à faire prévaloir les grands principes d'ordre, d'humanité, de douce philanthropie, de charité paternelle proclamée par la divine loi du christianisme.

Né à la Guillotière en 1794 et enfant de ses œuvres, le colonel Piobert était, en 1814, dans les rangs des élèves de l'école polytechnique qui occupaient les buttes de Montmartre avec un parc d'artillerie pour la défense de Paris.

On sait que Montmartre devint à cette époque un champ clos livré à toutes les horreurs de la guerre. L'armée de Silésie, composée de 20,000 hommes, s'élance au pas de course contre cette poignée de braves. Animés par l'amour de la patrie, embrasés de valeur et fermes au pied de leurs pièces, les élèves de l'école polytechnique ont juré de périr plutôt que de se rendre. L'attaque commença avec un acharnement inouï; six heures consécutives, cette masse effrayante d'assaillants est repoussée avec d'immenses pertes; la mêlée est horrible, et des monceaux de cadavres attestent l'opiniâtre résistance des assiégés.

Ces nouveaux Spartiates, dont les rangs sont horriblement éclaircis, vont cependant succomber, car l'ennemi va les tourner par la plaine de Neuilly, lorsque leur intrépide commandant, tout mutilé, envoyant pour dernier adieu une dernière et terrible bordée, fait sonner la retraite, en sauvant les débris de son immortel drapeau. Sur ces 400 héros, 32 sont encore debout après avoir anéanti près de 5,000 hommes sur 20,000. Une heure après, Montmartre était occupé par les Russes, stupéfaits de tant d'audace, et admirant une aussi éclatante défense. Certes ce fait est sans précédent le plus beau qui ait illustré la campagne de 1814.

Il faut fonder le gouvernement du pays par le pays, ou nous périrons. L'heure en est venue; elle a sonné d'une assez retentissante façon pour être entendue partout. Cette fois il s'agit d'organiser la représentation nationale sur des bases larges et solides qui en fassent la véritable expression de tous les intérêts et de tous les droits, de toutes les situations, de l'industrie comme de la propriété, du capital comme du travail. Pour cette œuvre nécessaire, ni les études et les tentatives de nos pères, ni la grande expérience dont nous avons le spectacle dans un autre hémisphère, depuis plus d'un demi-siècle, ne sauraient être perdues. Il faut espérer que le temps n'aura pas en vain coulé. La démocratie moderne, ne l'oublions pas, ne saurait se constituer d'une manière durable qu'en établissant l'harmonie entre tous les éléments de la société. C'est ainsi seulement que pourra se vérifier cette parole de Sieyès, que « la territoire le plus vaste, la plus nombreuse population se prête à la liberté. »

Qu'est-ce qui a fait le succès de la journée du 24 février?

C'est que Paris en masse a fini par faire cause commune avec le parti radical et les prolétaires.

La division nous eut précipités dans un abîme d'anarchie et de massacres.

Il en sera de mêmes des clubs. Acceptons franchement ces assemblées populaires, que tout le monde aille aux clubs et s'assimile leur substance; alors le danger de ces réunions se neutralisera par le bon esprit des masses, et nous dompterons les passions exaltées, qui, du reste, ne sont plus de notre époque.

CATÉCHISME DU GARDE NATIONAL. — Qu'est-ce qu'un bon patriote doit aimer le plus?

R. — La faction.

D. — Qu'est ce qu'il doit haïr le plus?

R. — Les factions.

Donnez-moi un levier et un point d'appui, et je soulève le monde, disait Archimède; le levier est trouvé, c'est le peuple; le point d'appui, c'est la liberté.

Voici une phrase que nous remarquons dans un journal et qu'il est bon de répéter. — Aujourd'hui, on a tort de s'inquiéter, car la révolution n'est pas devant nous, elle est derrière; et nous marchons au rétablissement de l'ordre social.

Un ouvrier. — Hélas! ça ne va pas du tout. On dirait que depuis un mois, c'est tous les jours dimanche!
Un gouapeur. — Cré coquin, sommes-nous heureux! On dirait que c'est tous les jours lundi!
Telles sont les deux exclamations que nous avons entendues et qui marquent toute la différence morale qui existe entre le franc travailleur, et cette autre sorte d'individus pour qui la blouse et le nom d'homme du peuple n'est aujourd'hui qu'une patente de fainéantise et de licence.

ARMÉE DES ALPES.

Position et cantonnements que devront occuper les divers corps de troupes destinés à faire partie de cette armée.

PREMIÈRE DIVISION, A GRENOBLE.

1re brigade. — 4e bataillon de chasseurs à pied, cantonné au fort Barraux et à Barraux-le-Couvert; 13e et 22e légers, à Grenoble.

2e brigade. — 13e de ligne, cantonné aux Echelles, à Saint-Laurent-du-Pont, à Voiron; 66e de ligne, à Voreppe, à Moirans, à Rives, à Tullins; 68e de ligne, à Vinay, à Saint-Marcellin, à Romans.

DEUXIÈME DIVISION, A LYON.

1re brigade. — 3e léger, cantonné à la Tour-du-Pin, à Morestel, à Bourgoin; 15e léger, à Crémieux, à Heyrieux, à la Verpillière, à Saint-Priest;....., à Vaulx-Milleu, à Genas, à Meyzieux; 20e léger, à Lyon.

2e brigade. — 7e, 22e, et 49e de lignes, cantonné à Lyon.

TROISIÈME DIVISION, A MACON.

1re brigade. — 1er bataillon de chasseurs à pied, cantonné à Trévoux et annexes; 16e léger, à Montmerle, à Magneneins, à Thoissey; 25e léger, à Bourg (un bataillon caserné).

2e brigade. — 17e de ligne, cantonné à Mâcon (un bataillon est caserné); 50e de ligne, à Cluny et à Mâcon; 67e de ligne, à Tournus.

DIVISION A LYON.

1re brigade. — 5e hussards, cantonné à la côte-Saint-André, à Saint-Jean-de-Bournay, à Chatonnay; 7e hussards, à Vienne; 8e hussards, à Vienne et à Saint-Symphorien-d'Ozon.

2e brigade. — 2e lanciers, cantonné à Givors, à Saint-Andréol, à Brignais; 3e dragons, à Grézieu, à Izeron, à Duerne; 9e dragons, à l'Arbresle, à Sain-Bel et à Salvigny.

3e brigade. — 7e cuirassiers, cantonné à Châtillon, à Chazay, à Chessy, à Chasselay; 10e cuirassiers, à Anse et à Villefranche.

Une compagnie du génie par division d'infanterie arrivera de Montpellier; elles s'établiront chacune avec sa division.

1re division. — 2 batteries d'artillerie montées, cantonnées à Vizille.

ALGÉRIE.

ALGER, 30 mars. Toute la province d'Alger est parfaitement tranquille. Les colons et les Arabes profitent du beau temps pour cultiver et semer leurs terres.

M. le lieutenant-général Cavaignac, notre gouverneur, qui vient de recevoir sa nomination de ministre de la guerre, refuse ce portefeuille, et donne sa démission de gouverneur de l'Algérie; il veut rentrer en France comme simple citoyen. A la revue qu'il a passée dimanche dernier de la milice et des troupes présentes à Alger, son enthousiasme allait jusqu'au délire; il a fait le sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique, c'est-à-dire la fantazia. Le 28 au soir, il a reçu toutes les autorités civiles et militaires et les habitants d'Alger, qui sont venus le féliciter et en même temps lui faire leurs adieux. C'est en ce moment qu'il a fait connaître qu'elles étaient ses intentions.

Nous attendons son successeur, M. le lieutenant-général Changarnier.

On a constitué notre conseil municipal provisoire. M. Lechène, négociant, est nommé maire de la ville d'Alger. Le choix est heureux sous tous les rapports, comme administrateur et comme homme privé.

M. Gilardin, notre procureur-général, est révoqué.

M. Vaisse, directeur-général des affaires civiles, est remplacé par M. Lacroix. On dit du bien de ce dernier.

Nous avons eu, ces jours derniers, tous les chefs arabes de la province d'Alger, avec leur suite composée de cinq cents hommes, qui sont venus reconnaître la République française. Ils ont reçu plusieurs cadeaux du gouverneur, et sont repartis le 27 au matin pour regagner leur tribu.

Nouvelles Locales.

Les actes de bienfaisance qui se manifestent sous toutes les formes et viennent en aide aux efforts du Gouvernement, méritent d'être encouragés par tous les bons citoyens. Nous enregistrons donc tous les dons patriotiques au fur et à mesure qu'ils seront portés à notre connaissance.

— Dimanche, la garde nationale de la Guillotière s'est réunie sur le cours Bourbon où elle a été passée en revue par M. Marigné, maire provisoire, accompagné des membres de l'administration municipale. M. le Maire, par une petite allocution de fort bon goût et qui a fait une vive impression, a félicité la garde nationale de son zèle et lui a rappelé l'importance de sa mission.

La garde nationale a ensuite défilé autour de l'arbre de la Liberté, planté sur la place Louis XVI, aux Brotteaux.

— Une tentative d'assassinat a été commise sur la personne du commandant de la colonne de Savoisien qui s'est dirigée sur Chambéry. Cette tentative n'a eu aucune espèce de gravité.

— Les maçons se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire et une diminution de travail.

— Depuis quelques jours, un grand nombre de soldats de la garde nationale mobile tombent malades et meurent rapidement.

— Des soldats et sous-officiers du train d'artillerie se sont rendus chez le lieutenant-général Bourjolly, pour demander le renvoi de plusieurs de leurs officiers. Le général Bourjolly s'est levé avec indignation, et leur a témoigné son étonnement d'une pareille démarche, au moment même où la France semblait menacée de guerre.

— Depuis les désordres qui ont eu lieu dans les régiments qui font partie de la garnison de Lyon, les salles de police n'existent plus, et les soldats se chargent eux-mêmes de maintenir un certain ordre dans ce désordre. Ainsi, lundi matin, cinq artilleurs ayant dé couché, ont été admonestés à leur rentrée dans la caserne, pris et mis sur la couverture, pour y subir le sort qu'éprouve notre mardi gras toutes les années.

— Le citoyen Candy, juge-de-peace de la Guillotière, offre au gouvernement de la république, pendant tout le temps que durera la crise financière actuelle, la moitié de son traitement.

— Les gardes nationaux armés ou non armés, appartenant à la garde nationale de la Guillotière, sont priés de se rendre à leurs places d'armes dimanche 9 avril, à heures précises. La plus grande exactitude leur est recommandée, cette convocation ayant lieu afin de passer la revue du commandant supérieur des gardes nationales du Rhône, et de faire le dénombrement des hommes non-armés, pour leur fournir des fusils. La revue aura lieu dans la prairie du Grand-Camp.

— Le général de brigade Neumayer est nommé commandant supérieur de la garde nationale du département du Rhône.

— Le 22e de ligne, l'un de ceux qui composent la garnison de la Guillotière, est resté complètement étranger aux affligeantes scènes d'indiscipline qui ont jeté, ces jours passés, la consternation et le scandale au sein de notre ville.

— Le citoyen Klein, débitant, rue Tronchet, vient de mettre à la disposition de M. le Maire provisoire de la ville de la Guillotière, une somme de 250 francs, pour être distribuée aux ouvriers sans travail.

— M. le maire provisoire de Lyon a réuni, samedi, à l'Hôtel-de-Ville, les fabricants de soieries, à l'occasion de la commande d'étoffes pour écharpes et pour drapeaux que donne le Gouvernement. A ce propos, M. le Maire s'est appesanti sur l'état de la classe ouvrière et de la fabrique de Lyon. Il a adjuré les fabricants de faire tous les efforts compatibles avec leurs moyens, pour couvrir le plus grand nombre possible de métiers.

Le manque de numéraire étant le principal obstacle à la reprise des travaux et au paiement des façons, ce magistrat leur a déclaré qu'il serait fait à ceux d'entre eux qui ne pourraient s'en passer, et qui présenteraient d'ailleurs des garanties suffisantes, des avances en argent jusqu'à concurrence d'une somme de quinze cent mille francs.

Il s'est attaché à faire comprendre combien ce mode d'assistance était préférable aux travaux de terrassement en activité aux abords de notre ville.

Ces raisons sont faciles à comprendre, et nous croyons inutile de les reproduire ici.

— Le citoyen Cuzin, Joseph, ancien militaire retraité, demeurant à Villeurbanne, a déposé entre les mains de M. le receveur de la Guillotière, une somme de 40 fr.

25 c., formant un trimestre de sa pension de retraite, pour venir au secours des ouvriers sans travail.

— Un grand nombre d'électeurs ont engagé M. le docteur Drivon à se présenter comme candidat à l'Assemblée nationale. Cette candidature sera fortement appuyée à la Guillotière.

— La colonne de Savoisien partie de notre ville mercredi, est maintenant sur le territoire sarde; elle a été bien accueillie à Yenne, où on lui avait préparé un banquet fraternel. Chambéry paraît moins bien disposé en sa faveur, et l'on n'est pas sans inquiétude sur les suites d'une première entrevue. La population est fermement décidée à ne se laisser imposer aucune résolution attentatoire à son indépendance.

— Quelques achats assez importants ont été opérés ces jours derniers, à Lyon, par des Anglais accourus pour profiter du bas prix des soieries, en ce moment. Nous savons qu'on leur a, en effet, vendu à bon marché; mais un écoulement de produits, quel qu'il soit, est une bonne fortune pour la fabrique lyonnaise dans la situation où elle se trouve.

— Le 66e de ligne a versé en faveur des pauvres de Lyon, une journée de solde. Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, indistinctement, tout le monde a contribué.

Causeries.

Au marché de la Fromagerie. — Une marchande de marée à ses commères. — Dites donc, vous, les autres, voilà des coquins d'hommes qui fondent des clubs partout; pourquoi donc que nous n'en fonderions pas à notre tour?

Une marchande de légumes. — Elle a pardi raison, faut monter un club de femmes.

Un gamin passant. — Je le baptise: ce sera le club des sans culottes.

Pie IX et l'ex-ambassadeur Rossi. — Quelques jours après avoir reçu la nouvelle de la révolution de Paris, le pape dit à l'ancien ambassadeur de France, qui lui reprochait d'avoir donné l'impulsion au mouvement des peuples, ce n'est pas moi, Monsieur, qui suis le coupable, c'est Dieu lui-même, Dieu qui brise, quand il lui plaît, les souverains qui abusent de leur pouvoir pour opprimer les faibles et entraver la liberté des peuples; Dieu qui abaisse les superbes et élève les humbles.

— Dis-donc, Michel; toi qui disais, au commencement de cette année, que si tu n'étais plus cocher tu serais heureux comme un roi, qué que tu dis à présent?

— Moi, je dis que les rois s'en vont, — et que les cochers restent.

— Ah! oui, qu'ils s'en vont, les princes et les princesses. J'ai même lu dans un journal du soir que d'ici à vingt ans il n'y aurait plus rien de couronné sur la terre.

— Et les chevaux, donc, imbécile!

— Dis donc, citoyen, faut demander le communisme.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est quand il n'y aura plus de riches.

— Est-ce que c'est possible?

— Parbleu! t'as cent francs, je te les prends.

— Eh bien?

— Eh bien! je te les prends, il n'y a plus de riches.

Un autre donnait des explications plus nettes: — Vois-tu, disait-il à son ami, tu as cinq cents francs, tu m'en donnes la moitié.

L'autre fit la grimace. L'interlocuteur continue: — Je suis godaillieur. Je mange ma moitié. Toi, t'es économe, je viens te redemander de l'argent. (Nouvelle grimace.)

— Je continue toujours à manger, si bien qu'il ne reste plus rien.

— Eh bien! quand il n'y aura plus rien, nous ne serons plus communistes.

Intérêts généraux.

Les bureaux de tabac et les bureaux de papier timbré ont été donnés scandaleusement par les excréteurs, la plupart du temps, Dieu sait pour quels motifs, à des femmes.

Une révision des titres de ces dames semblerait nécessaire, ou du moins une mesure qui mit un terme aux abus. Nous savons, par exemple, de grandes dames, veuves de généraux et autres, ayant des revenus fort beaux, lesquelles n'ont pas dédaigné d'ajouter le fleuron d'un débit de tabac à leur couronne de comtesse ou de baronne; mais qui dédaignent de gérer elles-mêmes les bureaux. Elles sont trop grandes dames pour cela. Aussi les font-elles gérer, tirant ainsi du travail d'autrui, sans rien faire, un accroissement de revenu qui se résout pour elles en falbalas et en bijoux de surcroît.

Nous proposons, nous, une loi très-simple en un article unique:

« Quiconque a obtenu ou obtiendra la concession d'un

» bureau de tabac ou de papier timbré, sera tenu de le gérer lui-même. »

Qui dit l'homme dit la femme.

— Ce n'est plus seulement une monarchie qui s'écroule, s'écriaient les alarmistes, c'est une société qui s'en va! — Non, ce sont les abus qui s'en vont, mais la société reste.

Toute société est un sol qui, lui aussi, a besoin d'être remué, quand les mauvaises herbes l'envahissent. Mais ce bouleversement apparent est précisément le gage nouveau de sa libre fécondité.

UNE LEVÉE DE 200,000 HOMMES. — Par un arrêté en date du 25 courant, le comité de défense a décrété la formation immédiate d'un camp à Dijon. — Des mesures vont être prises pour que 90,000 hommes y soient envoyés sans retard. L'effectif du camp s'élèvera à 120,000 hommes. — On va, en conséquence, appeler sous les drapeaux, les réserves de 1845, 1846 et 1847. — M. le général Lamoricière sera, assure-t-on, chargé des premiers travaux d'organisation.

Cette mesure est nécessaire, à ce qu'il paraît, par les menaces qui viennent officiellement de la Russie. — Le czar, qui peut mettre sur pied une armée nombreuse, veut se hâter de rétablir l'Allemagne dans l'état où elle était depuis les traités de 1815, dont la plupart des contractants sont ses parents et ses alliés.

La guerre! la guerre! Non, ainsi que l'a déclaré M. de Lamartine, la jeune République ne la demande pas, mais elle serait heureuse qu'on la lui déclarât. Il y a en elle une surabondance de forces qui a besoin de s'épancher par-delà les frontières.

— Nos villes industrielles sont encombrées de travailleurs que le chômage laisse souvent inoccupés. La République française, qui sera l'ennemie toujours vigilante de l'oisiveté forcée ou de la paresse volontaire, songera (on nous l'a promis) à employer ces ouvriers inactifs à fertiliser le terroir de nos départements. Il en résultera un bien-être incalculable pour tout le monde.

— La contribution en centimes additionnels, la prorogation des bons du trésor, les souscriptions pour l'emprunt national, pour les caisses d'escompte, la dépréciation des affaires commerciales sont supportés par la propriété et l'industrie. Ne serait-il pas juste d'appeler, à ce sacrifice commun, la classe pas mal nombreuse des bureaucrates, employés, fonctionnaires? Ne pourrait-on, par exemple, décréter que tous les traitements au-dessus de trois mille francs sont frappés d'une retenue dans une proportion à fixer? Eu égard aux circonstances, cette mesure, ce nous semble, n'aurait rien d'exceptionnel. C'est le contraire qui pourrait le paraître.

— Il y a en France des travaux pour le double de sa population; seulement là où est le travail il n'y a pas de travailleurs, et comme la montagne n'ira probablement pas vers le prophète, il faudrait tout simplement que le prophète fut envoyé vers la montagne.

Il y a en France des côtes sans nombre à reboiser, sans compter des provinces entières, telles que la Champagne pouilleuse, détestable pour la culture, mais excellente pour une forêt gigantesque de pins et de sapins; il y a des landes à défricher plus vastes qu'un duché allemand; rien que pour organiser les irrigations, il faudrait cinq cent mille travailleurs. Nous ne comptons pas les chemins de fer, les docks et les travaux des ports. Certes, il y a là des travaux pour plusieurs millions d'hommes.

Que manque-t-il donc pour les faire exécuter? d'abord des hommes. Paris et toutes les grandes villes sont un aimant trompeur pour les ouvriers sans travail. Une fois établi dans ces villes, l'ouvrier la quitte avec peine pour habiter ailleurs.

En second lieu, la France manque de grands bureaux de travail, non-seulement pour les entrepreneurs privés, mais encore pour le Gouvernement. Si les chemins de fer étaient à l'Etat, il lui serait facile de transporter les travailleurs d'un bout à l'autre de la France. Les compagnies, du reste, se prêteraient encore à cette concession, mais il faudrait, avant tout, un véritable ministère des travaux publics, c'est-à-dire une administration qui sût, à vingt hommes près, combien il y a en France de travaux sans travailleurs et de travailleurs sans travaux, afin de marier les uns aux autres. Reste l'objection principale, le manque d'argent: c'est l'objection des médiocrités, auxquelles il faut des millions pour exécuter des travaux de quelques cent mille francs.

Le grand art, que celui de gouverner quand on a de l'argent! Une caisse y suffit.

Pourquoi! quand la patrie est en danger, tout le monde prend-il un fusil et travaille-t-il aux fortifications? C'est qu'il est de l'intérêt de chacun de se défendre.

Eh bien! quand il sera de l'intérêt de chacun de travailler, tout le monde travaillera.

Il faut donc d'abord que le travailleur soit nourri et logé aux moindres frais possibles, c'est-à-dire qu'on

organise les travailleurs à l'instar de l'armée, car tôt ou tard on sera forcé de transformer le fusil du soldat en une bêche. Cela paraîtra peu militaire à nos traîneurs de sabre, mais cela seul sera le commencement d'une ère de travail et de bonheur.

En second lieu, il faut intéresser le travailleur à son ouvrage. Pourquoi fera-t-on des travaux d'irrigation? pour améliorer la culture de la terre et en augmenter la valeur. Eh bien! il faut que le travailleur ait sa part dans la plus-value, ou plutôt, il faut que ceux qui reboisent les montagnes soient sûrs d'avoir leur part dans les terres défrichées par leurs camarades.

La solidarité du travail seul peut remplacer l'argent.

Pourquoi l'Etat ne donnerait-il pas aux travailleurs des provinces entières de l'Algérie, en récompense des travaux exécutés en France? Qu'est-ce que le commerce, si ce n'est un échange de travail sur hypothèque représentée par l'argent? Eh bien! qu'on mette n'importe quelle valeur réelle à la place de l'argent, et nous aurons des travailleurs suffisants pour faire de la France un véritable Eden.

AGRICULTURE.

Prenez patience, mes amis et mes frères; la République ne songe pas encore à vous non plus qu'aux femmes, mais l'heure de la justice viendra. On vous relèvera de votre servage, on répandra un grain de froment dans vos semailles de seigle. La poule au pot était une plaisanterie de roi; la République ne raille pas ses enfants; elle veut que quiconque se voue à la terre, recueille les fruits de la terre. On vous donnera une vache pour nourrir votre famille et pour fumer vos champs. Le premier devoir de la République est d'ouvrir la frontière aux troupeaux étrangers et de se constituer enfin la protectrice de ceux qui lui paient l'impôt. Qu'on y songe, ce qui manque dans nos terres de France, ce sont 1° des troupeaux, 2° des troupeaux, 3° des troupeaux. Il est inutile d'écrire de gros livres et de payer des inspecteurs de comices agricoles pour constater cette vieille vérité.

Faits divers.

Le Gouvernement provisoire a décrété l'abolition des droits de circulation et de détail (dit exercice) sur les vins, cidres, poiré et hydromel, ainsi que sur les alcools, esprits et liqueurs.

— L'administration du Jardin-d'Hiver ne néglige rien pour maintenir la vogue dans son magnifique établissement. Le prix d'entrée est réduit à 50 centimes.

— On assure que des troubles graves ont eu lieu à Madrid dans la nuit du 25 au 26. La ville serait en état de siège, et il y aurait eu des morts et des blessés des deux côtés.

— Quatre officiers du 5e cuirassiers ont été mis en disponibilité, pour cause d'insubordination envers leur colonel.

— On a promené dans les rues de Milan, aux acclamations de la population entière, le buste de Lamartine.

— L'Assemblée constituante de 1848 s'ouvrira le 4 mai. C'est le 5 mai 1789 qu'a eu lieu l'ouverture des Etats-Généraux de la première Assemblée constituante. Il y aura eu 59 ans, jour pour jour, d'intervalle entre l'assemblée qui a commencé la révolution et celle qui le suivra.

— On dit que M. Eugène Delacroix, peintre, vient d'être chargé de faire un tableau représentant l'installation du gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville.

— Plusieurs villes de province viennent de décider que le buste de M. Lamartine remplacera celui de Louis-Philippe.

— Le National publie une lettre de Béranger aux électeurs de la Seine. On y lit avec regret que le poète populaire se désiste de toute candidature. Béranger explique avec une noble simplicité ses motifs d'abstention. La vieillesse le presse, il ne peut sortir de ses habitudes de repos. Il demande à rester dans l'ombre pour conserver, dit-il, le don de prophétie.

— Du grand duché de Posen jusqu'à la Lithuanie, on s'organise pour une prochaine levée de boucliers. Le czar fait de grands préparatifs.

« Je ne céderai, a-t-il dit, que quand la lame de mon sabre sera usée. »

— La révolution fait de notables progrès en Irlande.

— Le départ de l'émigration polonaise se fera par petits détachements de vingt personnes.

VARIÉTÉS.

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE.

... J'avais vingt ans et une maîtresse, car sans cela,

pourquoi aurais-je vingt ans? Ma maîtresse s'appelait Louise. C'était la nièce du pasteur. Elle était si jolie, si avenante, que tous les jeunes gens de notre petite ville en raffolaient; quant à moi, je l'aimais comme l'on aime la première fois, alors que le cœur n'a encore perdu aucune de ses fraîches illusions. Louise avait des parents qui n'entendaient pas raillerie sur certain chapitre, et quoique mes intentions fussent pures, il ne nous était pas loisible de nous voir aussi facilement et aussi souvent que nous avions désiré. Le cimetière de l'église était le lieu que nous avions choisi pour nos rendez-vous nocturnes, à cause de sa proximité de la demeure de mon amie; le mystère qui présidait à nos entrevues en doublait encore le charme.

Cette fois, nous nous étions promis de nous voir à la nuit tombante. J'arrivai le premier. On devançait toujours l'heure du rendez-vous en amour, sauf à rattraper cela sur le mariage, par forme de compensation.

C'était par une nuit d'hiver, le vent agitant la cime des vieux pins, la bise soufflait avec violence et faisait bruir l'herbe sèche; je m'impatientais, car Louise n'arrivait pas; puis, l'avouerais-je? seul à cette heure au milieu de ce vaste séjour de la mort, mon âme commençait à ressentir les effets de la crainte.

Tout-à-coup, à dix pas de moi environ, j'aperçus une ombre blanchâtre dont les contours se dessinaient sur le mur de la vieille église: j'y courus, pensant que ce pourrait être Louise qui m'attendait; mais, hélas! je ne vis plus rien: je n'étais pas sous l'influence d'un songe fascinateur, mes yeux ne m'avaient point trompé, j'en étais certain, et cependant, comment pouvait-il se faire que cette forme que j'avais entrevue se fût ainsi dissipée. Oh! alors, je ne le dissimule pas, j'eus peur, et m'impatientais encore plus contre Louise qui, par son retard, m'exposait à de telles frayeurs, lorsque cette fois je vis distinctement mon fantôme entrer dans l'église par une petite porte dérobée; malgré ma frayeur, je résolus de le suivre et prenant bravement mon parti, j'entrai presque sur ses pas.

A la clarté jaunâtre de la petite lampe qui brûlait dans l'église, je vis l'ombre se refléter derrière un des massifs piliers de la nef. Je m'élançai de ce côté et, au moment où je croyais le saisir, j'entendis un ricanement tout semblable à celui que dût pousser Satan voyant Eve manger la pomme fatale; une sueur froide glaça mes membres, le cœur me battait à briser la poitrine, je me sentais défaillir, lorsque je m'entendis appeler par mon nom. Rassemblant toutes mes forces et tout mon courage, je m'élançai si vivement du côté d'où partait la voix, que mon fantôme n'eut pas le temps de m'éviter. Je soulevai le voile qui me cachait ses traits... c'était Alphonse, l'un de mes meilleurs amis, qui, ayant surpris le secret de mes rendez-vous avec Louise, avait eu la sotte idée de me jouer un tour si ridicule.

Blessé dans mes affections, blessé dans mon amour-propre, les choses ne pouvaient rester là; le lendemain nous nous battîmes, le sort se déclara contre moi, et je restai six semaines entre la vie et la mort. Ce n'est pas tout encore.

Admirez la bizarrerie des femmes et leur penchant naturel à l'inconstance! Louise, qui autrefois ne pouvait souffrir Alphonse, se prit d'amour pour lui, à partir de cette belle équipée, comme pour me faire piège; et le jour où quelques amis vinrent me féliciter sur mon entier retour à la santé, j'eus l'avantage de voir passer sous mes fenêtres le cortège d'une noce; c'était Alphonse et Louise qui se rendaient au temple pour y faire célébrer leur union.

Ayez donc des amis et fiez-vous à la constance des femmes! Voilà pourquoi je vis seul, et suis resté garçon.

Nouvelle Règle du jeu de Billard.

Les Français tiennent la queue.
Les Parisiens ont donné l'acquit.
La République a gagné le point.
L'Autriche est sur le point de perdre.
La Prusse est collée sous bande.
La Belgique a fait la bille.
La Savoie cherche le coup de cinq.
La Suisse a fait le coup de sept.
La royauté est dans la belouse.
Et pour avoir pris trop fin,
Le peuple est de garde.
Guizot a enporté le blanc,
Et si la garde nationale manque de touche,
Nous avons perdu la partie.

A VENDRE,

A un prix modéré,

3,000 pieds de muriers greffés.
S'adresser au n. 6, avenue de Grammont, aux Brotteaux.

A VENDRE,

En totalité ou séparément,

Un Fonds de mécanicien, composé de douze étaux, enclumes, forges, presses, cylindres, bascules et autres accessoires.
S'adresser au concierge, rue Buisson, 5, à Lyon.

Le Rédacteur-Gérant, DUBOIS.

Lyon. — Impr. veuve AYNÉ, gr. rue Mercière, 44.